



Développer sa carrière artistique dans les arts visuels

Des professionnels reconnus vous donnent les clés du monde de l'art.

Cette formation est le fruit de l'expertise d'ÉCOPIA dans l'accompagnement professionnel et la formation des artistes depuis 2004. Notre travail avec un large réseau de professionnels reconnus du milieu de l'art garantit la qualité et l'adaptation de nos formations aux enjeux actuels, toujours au plus près des besoins des artistes.

Perfectionnement, élargissement des compétences

Durée: 49 heures (7 jours)

Profils des stagiaires

- Artiste des arts visuels, plasticien, artiste-auteur

Prérequis

- Avoir une production artistique et souhaiter la diffuser

Objectifs pédagogiques

- Se situer dans l'environnement professionnel des arts visuels (institutions et marché de l'art)
- Élaborer le modèle économique de son activité artistique
- Connaître les modes de financements spécifiques aux arts visuels (1%, commande publique, appels à projets, résidences, etc)
- Construire l'écosystème de son projet artistique (système de légitimation, travail en réseau)
- Communiquer sur son travail artistique (réaliser un portfolio, relations presse et média)
- Elaborer une stratégie digitale, se construire une e-réputation dans le milieu de l'art
- Comprendre les droits d'auteurs et le régime de l'artiste auteur (juridique, fiscal, social)
- Concevoir et organiser une exposition (commissariat, suivi de production, régie des oeuvres)

Contenu de la formation

- Environnement professionnel des arts visuels
 - Organisation du monde des arts visuels
 - Les institutions (politiques culturelles, lieux de diffusion labellisés ou subventionnés)
 - Le marché de l'art (galeries, foires...)
 - Système de légitimation : les personnalités clés
 - L'écosystème de mon projet artistique
- Modèle économique des arts visuels
 - Générer des ressources de mon activité artistique
 - Définir des objectifs précis, réalistes et temporellement définis
 - Les financements spécifiques aux arts visuels (publics-privés)
 - Commandes publiques / 1% artistique / résidences
 - Atelier : répondre à un appel à projets
- Structuration des projets en arts visuels
 - Les droits d'auteurs
 - Le régime de l'artiste-auteur



- Juridique-fiscal-social
- Les droits et devoirs des artistes et des diffuseurs
- Suivi administratif et déclarations
- La communication en arts visuels
 - Stratégie, canaux et supports de communication spécifiques
 - Relations presse et médias
 - Stratégie digitale, réseaux sociaux et e-réputation
 - Comment fédérer une communauté de diffuseurs et collectionneurs
 - Atelier portfolio
- La production en arts visuels
 - Commissariat d'exposition (repères historiques, rôle du curateur)
 - La scénographie d'exposition : une mise en espace pour faire sens
 - Suivi de production (budget, logistique, contrats, assurances...)
 - Atelier : Conception et organisation d'une exposition

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Elodie BERNARD, Commissaire d'exposition indépendante, enseignante
Emmanuelle BOIREAU, Chargée de mission arts visuels ÉCOPIA
Sandra EMONET, Cheffe de projets indépendante en arts visuels
Laëtitia BOURGET, Artiste, membre du CAAP
Emilie MENDONÇA, Journaliste - rédactrice et formatrice en communication
Jean-Christophe NOURISSON, Artiste, enseignant et formateur
Solweig MARY, Fondatrice Social Media Strategist & Manager, DIGITALIS

Référente pédagogique

Emmanuelle BOIREAU, ÉCOPIA

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Mises en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation

Indice de satisfaction des stagiaires

9.6 / 10